

10 Mar 2025 -09:59

La douane peut détecter rapidement et plus efficacement les « passeurs par ingestion et insertion corporelle » à l'aéroport de Bruxelles grâce à un scanner corporel.

Aujourd'hui, un scanner corporel innovant est présenté à l'aéroport de Bruxelles, marquant une avancée majeure dans la lutte contre le trafic de drogue via les « passeurs par ingestion et par insertion corporelle ». Le vice-Premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, Jan Jambon, ainsi que Kristian Vanderwaeren, Administrateur général des Douanes et Accises, ont dévoilé ensemble cette nouvelle technologie, qui permet une détection plus rapide, plus sûre et plus efficace.

Avaleurs de boulettes : une méthode de trafic extrêmement dangereuse

Les « passeurs par ingestion et par insertion corporelle » dissimulent de la drogue dans leur corps sous forme de boulettes, souvent constituées à plus de 90 % de cocaïne ou d'héroïne pure. Si l'un de ces sachets venait à se rompre, cela entraînerait une overdose mortelle. En 2024, pas moins de 21 passeurs par ingestion et par insertion corporelle ont été interpellés à l'aéroport de Bruxelles. Leur identification est un véritable défi, nécessitant actuellement une procédure longue et contraignante, incluant un transfert à l'hôpital et des examens médicaux approfondis.

De l'hôpital à l'aéroport : plus rapide et plus efficace

Grâce au nouveau scanner corporel, cette procédure est considérablement raccourcie. Désormais, les suspects peuvent être scannés directement à l'aéroport, avec une analyse effectuée à distance par un radiologue. Cela réduit le temps de détection et augmente les chances d'interpellation. De plus, une toilette spécialement conçue pour ces cas sera installée début avril, garantissant ainsi une procédure plus hygiénique.

Une technologie sûre et réglementée

L'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) a délivré une autorisation pour l'utilisation du scanner corporel, dont le niveau de rayonnement reste largement en dessous des seuils légaux. Cette technologie contribue à une lutte plus sûre et plus efficace contre le trafic de drogue, sans risques superflu pour les suspects ni pour les agents chargés des contrôles.

Dissuasion et renforcement des contrôles douaniers

Avec cette nouvelle technologie, la douane entend dissuader davantage les trafiquants et réduire significativement le transit de drogues via l'aéroport de Bruxelles. Son déploiement constitue une étape clé dans la lutte menée par la Belgique contre le trafic international de stupéfiants.

II

Nous devons renforcer davantage encore la lutte contre la drogue sur tous les fronts avec un plan intégré dans lequel les douanes jouent pleinement leur rôle dans notre politique de sécurité. Comme département de sécurité, les douanes ont pour importante mission de tarir l'afflux de drogue. Elles évitent ainsi l'arrivée de substances stupéfiantes dans les rues et la recrudescence de la violence liée à la drogue. Le nouveau bodyscanner est une arme supplémentaire dans la lutte contre ce trafic via le flux de passagers au sein de l'aéroport de Zaventem. À l'instar des véhicules, des bagages et des containers que nous scannons déjà, nous scannerons désormais les personnes pour détecter si elles ont

II

importé de la drogue.

Jan Jambon
vice-Premier ministre et ministre des Finances et des Pensions

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<https://finances.belgium.be/fr>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be